



GARANTIE
LIMITÉE EXPLICITE
À L'ÉGARD DES
REMORQUES
DE BATEAU
2007



BIENVENUE DANS LA FAMILLE PRINCECRAFT!

FÉLICITATIONS pour votre achat judicieux! Nous vous souhaitons beaucoup d'années de bon usage avec la remorque que vous venez d'acquérir.

Bateaux Princecraft inc. (« Princecraft ») fournit la garantie limitée suivante à tout acheteur au détail initial d'une remorque 2007 fabriquée par REMEQ inc. et distribuée par Princecraft (« la remorque »), si celle-ci est achetée auprès d'un concessionnaire autorisé aux États-Unis et au Canada, et utilisée dans des conditions normales et à des fins non commerciales, sous réserve des éléments exclus précisés dans la section « La garantie limitée ne couvre pas ce qui suit » ci-dessous et des autres restrictions indiquées dans la présente garantie limitée.

Garantie limitée d'un (1) an sur les pièces et les composantes
Le concessionnaire autorisé réparera ou remplacera toute pièce ou composante de la remorque présentant un vice de matière ou de fabrication qui est déclaré au cours de la période d'un (1) an suivant la livraison de la remorque à l'acheteur initial au détail. Cette garantie limitée sur les pièces et les composantes ne s'applique pas aux autres éléments expressément couverts ou exclus par d'autres sections de la garantie limitée explicite de Princecraft.

Garantie limitée de deux (2) ans contre l'écaillage de la peinture ou l'apparition de rouille
Le concessionnaire autorisé réparera la remorque en cas d'écaillage de la peinture ou d'apparition de rouille qui sont déclarés au cours de la période de deux (2) ans suivant la livraison de la remorque à l'acheteur initial au détail.

Seuls recours : EN CAS DE VICE DE MATIÈRE OU DE FABRICATION COUVERTS PAR LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE, LA RÉPARATION OU LE REMPLACEMENT DES PIÈCES OU DES COMPOSANTES DÉFECTUEUSES CONSTITUENT LES SEULS ET UNIQUES RECOURS CONTRE PRINCECRAFT EN CAS DE RÉCLAMATION QUELLE QU'ELLE SOIT POUR PRÉJUDICE FINANCIER RÉSULTANT D'UN PRODUIT DÉFECTUEUX. Le coût de toute réparation ou de tout remplacement aux termes de la garantie limitée ne doit en aucun cas être supérieur à la juste valeur marchande de la remorque à la date à laquelle le propriétaire de la remorque signale le vice.

AUTRES RESTRICTIONS
PRINCECRAFT N'OFFRE PAS D'AUTRES GARANTIES EXPLICITES OU IMPLICITES SUR CETTE REMORQUE, À PART CELLES QUI SONT STIPULÉES DANS LE PRÉSENT DOCUMENT. TOUTES LES AUTRES GARANTIES EXPLICITES OU IMPLICITES, Y COMPRIS CELLES DE NÉGOCIABILITÉ OU D'ADAPTABILITÉ À UNE FIN PARTICULIÈRE, SONT EXPRESSÉMENT EXCLUES. PRINCECRAFT DÉCLINE ÉGALEMENT TOUTE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DES PRÉJUDICES FINANCIERS DÉCOULANT D'UNE RÉCLAMATION POUR L'UNE DES RAISONS SUIVANTES : PRODUIT DÉFECTUEUX, NÉGLIGENCE, DÉFAUT DE CONCEPTION OU DE FABRICATION, LACUNE AU NIVEAU DES AVERTISSEMENTS OU DES INSTRUCTIONS ET DÉCLINE TOUTE AUTRE RESPONSABILITÉ QUI N'EST PAS EXPRESSÉMENT COUVERTE PAR LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE.

DANS LA MESURE EXIGÉE PAR LA LOI, TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE NÉGOCIABILITÉ EST LIMITÉE À LA DURÉE DES GARANTIES LIMITÉES EXPLICITES RESPECTIVES PRÉCISÉES DANS LES PRÉSENTES. DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LOI, NI PRINCECRAFT NI LE CONCESSIONNAIRE VENDEUR NE PEUVENT ÊTRE TENUS RESPONSABLES DE LA PERTE DE L'USAGE DE LA REMORQUE DE BATEAU, D'UNE PERTE DE TEMPS,

DES INCONVÉNIENTS, DES PRÉJUDICES COMMERCIAUX OU DES DOMMAGES INDIRECTS. COMME CERTAINS ÉTATS (OU TERRITOIRES) NE PERMETTENT AUCUNE RESTRICTION QUANT À LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES, LA RESTRICTION CI-DESSUS POURRAIT NE PAS S'APPLIQUER. CERTAINS ÉTATS (OU TERRITOIRES) NE PERMETTENT PAS NON PLUS D'EXCLURE OU DE LIMITER LES DOMMAGES ACCESSOIRES OU INDIRECTS; LES RESTRICTIONS OU EXCLUSIONS CI-DESSUS POURRAIENT DONC NE PAS ÊTRE APPLICABLES. LA PRÉSENTE GARANTIE CONFÈRE AU PROPRIÉTAIRE DES DROITS PARTICULIERS RECONNUS PAR LA LOI, ET LE PROPRIÉTAIRE POURRAIT ÉGALEMENT BÉNÉFICIER D'AUTRES DROITS POUVANT DIFFÉRER D'UN ÉTAT À UN AUTRE (OU D'UN TERRITOIRE À UN AUTRE).

Loi sur la prescription : Aucune poursuite pour bris de garantie explicite ou implicite ne peut être intentée contre Princecraft avant l'expiration d'un délai d'un (1) an à partir de la date à laquelle s'est produit l'événement donnant le droit d'intenter une poursuite.

- La garantie limitée ne couvre pas ce qui suit :**
1. remorques dont le propriétaire n'est pas l'acheteur initial au détail;
 2. courroie de treuil, ampoules électriques, système de freinage, pneus, sommier en bois et guide d'alignement;
 3. corrosion ou endommagement du fini de la peinture ou de la galvanisation imputable aux risques routiers;
 4. pannes ou défauts imputables à un accident, au vol, à l'usure normale, à un manque d'entretien raisonnable et nécessaire, au non-respect des recommandations de Princecraft relatives à l'usage et à l'entretien de la remorque, à un usage impropre ou abusif, à un mauvais montage ou à une mauvaise installation de la remorque, ou à un remorquage inadéquat;
 5. dommages imputables à des réparations inappropriées ou à des modifications non autorisées;
 6. utilisation de toute remorque pour un bateau servant à des fins commerciales (l'expression « à des fins commerciales » telle qu'elle est utilisée dans les présentes, signifie qu'une embarcation est utilisée plus de 50 % du temps pour les affaires ou des activités générant des revenus);
 7. pannes ou défauts imputables au non-respect des spécifications du fabricant, y compris une charge utile dépassant les recommandations indiquées;
 8. remorques qui ont fait l'objet d'un sauvetage, qui ont été déclarées perte totale ou qui sont réputées perte totale pour quelque raison que ce soit.

Non-transférabilité : La garantie limitée de Princecraft sur les remorques couvre uniquement le premier acheteur au détail. Elle n'est pas transférable à tout propriétaire subséquent de la remorque de bateau Princecraft.

Non-renonciation : Personne n'a le droit, par des actions, par défaut d'agir ou par des déclarations verbales ou écrites, de modifier les conditions de la présente garantie ou de tout document préparé en rapport avec la vente de cette remorque de bateau, ou de renoncer à les appliquer sans avoir au préalable obtenu l'autorisation écrite d'un membre de la direction de Princecraft.

Obligations du propriétaire : Veuillez retourner la carte d'enregistrement de la garantie dans un délai de 30 jours à partir de la date de livraison de la remorque afin de valider la garantie. Tous les travaux et toutes les réparations effectués aux termes de la garantie doivent être préalablement soumis à l'approbation du concessionnaire autorisé pour être couverts par la garantie limitée. Le propriétaire doit, avant l'expiration de la garantie limitée du propriétaire, aviser par écrit Princecraft de toute réclamation non réglée aux termes de la garantie, et le propriétaire doit donner à Princecraft la possibilité de régler le problème.

Retain this portion for your records. Privacy Information on back. Conservez cette partie pour vos dossiers. Renseignements sur la protection de la vie privée au verso.

Original purchaser Acheteur initial

Serial No	No de série	2REA	
Purchase Date	Date de l'achat	Y/ A	M/ M D/ J
Delivery Date	Date de livraison	Y/ A	M/ M D/ J
Name	Nom		
Zip Code	Code postal		

Dealer Concessionnaire

Name	Nom	
Address	Adresse	

Register your product NOW! Enregistrez votre produit dès MAINTENANT!

This card is for product registration. Failure to complete and return the card does not diminish the consumer's warranty rights. Cette carte sert uniquement à l'enregistrement du produit. À défaut de compléter et de retourner la carte, les droits du consommateur à l'égard de la garantie ne sont diminués en rien.

Serial No	No de série	2REA		Purchase Date	Date de l'achat	Y/ A	M/ M	D/ J
Model	Modèle			Delivery Date	Date de livraison	Y/ A	M/ M	D/ J
☐ Mr. M.	☐ Mrs. Mme	Language	Langue	E-mail	Courriel			
		☐ English	☐ Français	Last Name	Nom			
First Name	Prénom			Phone	Téléphone			
Address	Adresse			Fax	Télocopieur			
City	Ville			Zip Code	Code postal			
State	Province							
Dealer	Concessionnaire							
Dealer No	No concessionnaire			City	Ville			
State	Province			Zip Code	Code postal			

Privacy Policy located at www.princecraft.com. Consultez notre politique sur la protection de la vie privée à www.princecraft.com

Your contact information is disclosed to our employees, affiliates, dealers, and marketing agencies to provide product safety notification, provide owner benefits, offer products & services, and conduct surveys to determine your needs. If you want to access, correct, or remove your personal information from our database located at Princecraft, 725 St. Henri Street, Princeville, Quebec, Canada G6L 5C2, please call the Princecraft Marketing Department at 819-364-5581. To find out more about our privacy practices visit our website at www.princecraft.com.

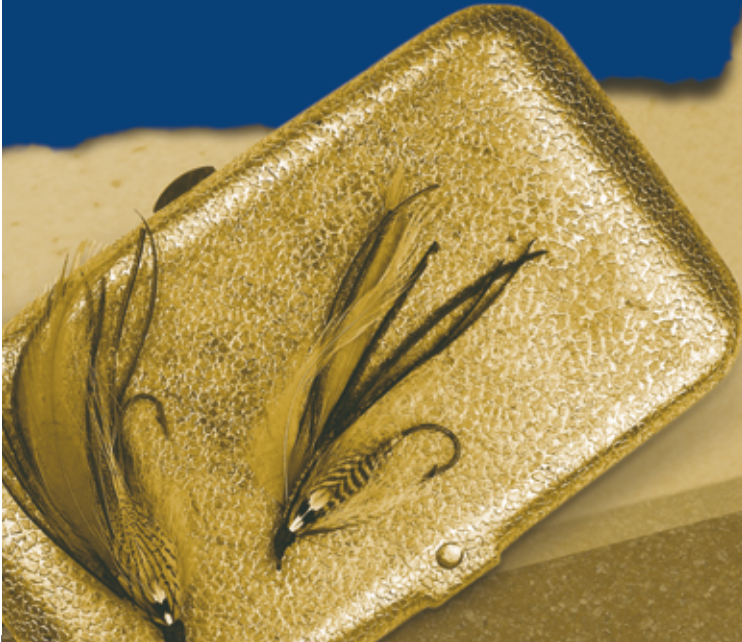
Vos coordonnées sont communiquées à nos employés, aux membres de notre groupe, à nos concessionnaires et à nos agences de marketing afin qu'ils puissent vous envoyer des avis sur la sécurité de nos produits, vous procurer les avantages offerts aux propriétaires, vous proposer des produits et des services et réaliser des sondages pour déterminer vos besoins. Si vous désirez consulter, corriger ou supprimer vos renseignements personnels contenus dans la base de données conservée dans les bureaux de Princecraft, au 725, rue St-Henri, Princeville (Québec), Canada, G6L 5C2, veuillez communiquer avec le Service de marketing de Princecraft au (819) 364-5581. Pour plus de renseignements sur nos pratiques en matière de protection des renseignements personnels, visitez notre site Web : www.princecraft.com.

PRINCECRAFT BOATS INC.
BATEAUX PRINCECRAFT INC.

725, St-Henri
Princeville (Québec) Canada
G6L 5C2



2007 BOAT TRAILERS EXPRESS LIMITED WARRANTY



WELCOME ABOARD THE PRINCECRAFT FAMILY!

CONGRATULATIONS on your recent purchase and we wish you many years of good use.

Princecraft Boats Inc., ("Princecraft") provides the following limited warranty to the original retail purchaser of each 2007 boat trailer manufactured by REMEQ Inc. and distributed by Princecraft, if purchased from an authorized dealer in the United States and Canada, and operated under normal, noncommercial use ("Boat Trailer"), subject to the excluded items contained in the "This Limited Warranty Does Not Cover" section set forth below and other limitations set out in this Limited Warranty.

Limited One-Year Parts and Components Warranty

The authorized dealer will repair or replace any defect in material or workmanship on the Boat Trailer which is reported within one (1) year of the date of delivery of the Boat Trailer to the original retail owner. This Parts and Components Limited Warranty does not apply to any items expressly covered or excluded by other sections of Princecraft's Express Limited Warranty.

Limited Two-Year Paint/Rust Warranty

The authorized dealer will repair any peeling paint or rust on the Boat Trailer which is reported within two (2) years of the date of delivery of the Boat Trailer to the original retail owner.

Sole Remedy: THE REMEDY OF REPAIR OR REPLACEMENT OF PARTS THAT ARE FOUND TO BE DEFECTIVE IN FACTORY MATERIALS OR WORKMANSHIP COVERED BY THIS LIMITED WARRANTY SHALL CONSTITUTE THE OWNER'S SOLE AND EXCLUSIVE REMEDY AGAINST PRINCECRAFT FOR ANY CLAIMS WHATSOEVER OF ECONOMIC LOSS RESULTING FROM PRODUCT FAILURE. In no event shall any repair or replacement under this limited warranty exceed the fair market value of the owner's Boat Trailer as of the date the owner provides notification of the defect.

OTHER LIMITATIONS

EXCEPT AS SET FORTH HEREIN, THERE ARE NO OTHER WARRANTIES EITHER EXPRESS OR IMPLIED PROVIDED BY PRINCECRAFT ON THIS BOAT TRAILER. ALL OTHER WARRANTIES, EXPRESS OR IMPLIED, INCLUDING IMPLIED WARRANTIES OF FITNESS AND MERCHANTABILITY, ARE EXPRESSLY EXCLUDED. PRINCECRAFT FURTHER DISCLAIMS ANY LIABILITY FOR ECONOMIC LOSS ARISING FROM CLAIMS OF PRODUCT FAILURE, NEGLIGENCE, DEFECTIVE DESIGN, MANUFACTURING DEFECT, FAILURE TO WARN AND/OR INSTRUCT AND ANY OTHER THEORY OF LIABILITY NOT EXPRESSLY COVERED UNDER THE TERMS OF THIS LIMITED WARRANTY.

TO THE EXTENT REQUIRED BY LAW ANY IMPLIED WARRANTY OF MERCHANTABILITY IS LIMITED FOR THE DURATION OF THE RESPECTIVE EXPRESS LIMITED WARRANTIES STATED HEREIN. TO THE EXTENT ALLOWED BY LAW NEITHER PRINCECRAFT, NOR THE SELLING DEALER SHALL HAVE ANY RESPONSIBILITY

FOR LOSS OF USE OF THE BOAT TRAILER, LOSS OF TIME, INCONVENIENCE, COMMERCIAL LOSS OR CONSEQUENTIAL DAMAGES. SOME STATES (OR JURISDICTIONS) DO NOT ALLOW LIMITATIONS ON HOW LONG ANY IMPLIED WARRANTY LASTS, SO THE ABOVE LIMITATION MAY NOT BE APPLICABLE. SOME STATES (OR JURISDICTIONS) DO NOT ALLOW THE EXCLUSION OR LIMITATION OF INCIDENTAL OR CONSEQUENTIAL DAMAGES, SO THE ABOVE LIMITATIONS OR EXCLUSIONS MAY NOT BE APPLICABLE. THIS WARRANTY GIVES THE OWNER SPECIFIC LEGAL RIGHTS, AND THE OWNER MAY ALSO HAVE OTHER RIGHTS WHICH VARY FROM STATE TO STATE (OR JURISDICTION TO JURISDICTION).

Statute of Limitations: Any action for breach of express or implied warranty against Princecraft shall be barred unless it is commenced within one (1) year from the date of accrual of such cause of action.

This Limited Warranty Does Not Cover:

1. Boat Trailers owned by parties other than the original retail owner.
2. Winch strap assembly, light bulbs, brake system, tire, wood bunk and load guide;
3. Corrosion and damage to paint or galvanization due to road hazards;
4. Any failure or defect caused by accidents: theft; normal wear and tear; failure to provide reasonable and necessary maintenance; failure to comply with Princecraft's recommendations relating to use and care of the Boat Trailer; abusive/improper use; improper trailer set-up, or improper trailering;
5. Damage due to improper repairs or modifications without authorization;
6. Any Boat Trailer for a boat used for Commercial Purposes (Commercial Purposes, as used herein, means a vessel with more than 50% usage for business or revenue-producing purposes);
7. Any failure or defect caused by alterations from factory specifications, including overloading in excess of published capacity rating;
8. Any Boat Trailer which has been salvaged or declared a total loss or a constructive total loss for any reason not covered by this limited warranty.

No Transferability: Princecraft's Boat Trailer limited warranty extends only to the first retail owner. This limited warranty does not transfer to any subsequent retail owner of the Princecraft Boat Trailer.

No Waiver: The terms and conditions contained herein, as well as those of any documents prepared in conjunction with the sale of this Boat Trailer may not be modified, altered or waived by any action, inaction, or representations, whether oral or in writing, except upon the expressed, written authority of a management level Princecraft employee.

Owner's Obligation

Please submit the limited warranty registration card within 30 days of delivery of the Boat Trailer in order to activate warranty coverage. All warranty work or repairs must be referred to the authorized dealer for authorization as a condition precedent to limited warranty coverage. Princecraft must receive written notice of any remaining warranty claims from the owner prior to the expiration of the owner's limited warranty, and the owner must allow Princecraft an opportunity to resolve the matter.